



Potton en bref

Mai 2013

Décisions :

Participation du directeur général à une formation touchant les élections municipales de novembre 2013.

Embauche du personnel du camp de jour et du programme de mesurage des fosses septiques: Agnès Grandmaison, Émilie George, Courtney Laplume, Paul Stogowski, Ian Zentner, Mathieu Clark-Marcoux, Alexandra Ducharme et Sarah Sanderson.

Demande d'autorisation au MDDEPF pour l'installation de la dernière borne sèche (équipement d'accès à l'eau pour les pompiers) requise au schéma de couverture de risques.

Embauche de Pierre-Luc Laplume à titre de recrue au Service de sécurité incendie.

Autorisation d'achat partagé avec Bolton-Est d'un défibrillateur déjà installé au dépanneur La Fusée de Bolton-Sud. La part de Potton est fournie par les fonds cueillis auprès du public par les bénévoles du Service sécurité incendie.

Adjudication des contrats d'asphaltage pour une partie du chemin Owl's Head (194 350\$) et la rue Jay View (116 400\$).

Adjudication du contrat d'abat-poussière pour chemins gravelés (200 000 litres) à Somavrac pour la somme de 53 800\$.

Nomination de M. Thierry Roger au comité consultatif en développement durable.

Achat d'une trentaine de composteurs domestiques à revendre à 30\$ l'unité aux intéressés.

Du 8 juin au 26 octobre, les citoyens pourront disposer de leurs branches à l'ancien site d'enfouissement de la rue Bellevue tous les samedis de 14 à 16 heures.

Demande de subvention au ministère des Transports pour remplacer les arbres coupés au tunnel de Knowlton's Landing.

Nomination des membres du Comité culturel et patrimonial qui sera présidé par Mme Thérèse Descary.

Autres informations :

Le changement majeur dans la collecte de nos matières résiduelles commencera en juin et vise à réduire la quantité de matières envoyées à l'enfouissement comme demandé par le gouvernement du Québec. Dans Potton, il faut diminuer de 270 kg à 185 kg par habitant, une baisse de 31.5%. Nous sommes conscients qu'il s'agit d'une modification dérangeante pour plusieurs, mais nous devrions y arriver comme les municipalités de l'est de la MRC l'ont fait dans les 2 dernières années. Nous nous attendons à une période de rodage plus ou moins longue et nous n'allons pas au cours de cette période sévir indûment. Nous allons plutôt tenter de vous aider à assumer notre responsabilité collective en matière de protection de l'environnement.

La collecte hebdomadaire des matières se fera maintenant selon le cycle suivant en commençant le 3 juin : déchets ultimes (ordures), matières organiques, matières recyclables et matières organiques.

Les matières recyclables **doivent être déposées en vrac** dans le **bac bleu**. Les sacs ne doivent plus être utilisés dans le bac bleu. Dans le **bac brun**, vous pouvez y mettre les matières organiques **en vrac ou encore les mettre dans un sac compostable** avant de les déposer dans le bac brun. Quant aux déchets ultimes (ordures), il est préférable, mais non obligatoire, de déposer le sac qui doit être transparent et scellé avec l'attache officielle dans un contenant solide et étanche. Les foyers à besoins spéciaux générant plus de déchets ultimes que le maximum permis pourront faire l'objet d'ententes particulières; à titre d'exemple, citons l'utilisation de couches. Mme Alexandra Leclerc, notre spécialiste, est la personne avec qui communiquer pour toute information relative à la politique de gestion des matières résiduelles. Elle peut être jointe au (450) 292-3313, poste 229.

Un aide-mémoire vous a été fourni pour vous permettre de déterminer la destination de vos différentes matières résiduelles. La maîtrise de cette abondante liste mettra du temps. Soyez assurés cependant que nous ne serons pas là pour vous tomber dessus à bras raccourcis si vous faites l'effort de modifier vos habitudes. D'ailleurs, une patrouille verte sera là pour vous conseiller au cours de l'été, et non pour vous prendre en défaut.

La Municipalité a procédé à la création de deux nouveaux jeux de pétanque de dimension olympique au parc André Gagnon. M. René Guertin a offert de tenir hebdomadairement, les vendredis, à compter du 24 mai à 10 heures, des parties de pétanque avec tous les intéressés. Veuillez faire part de votre intérêt auprès de M. Guertin au (450) 292-3091.

Stukely-Sud, Eastman, Austin, Bolton-Est et Potton, dans le but d'attirer plus de visiteurs, offriront tout au cours de l'été un circuit de sculptures de sable. Celle de Potton sera érigée dans la place Manson.

Une séance d'information sur le compostage domestique en français aura lieu à la mairie le 24 mai à 19h. La séance en anglais a dû être annulée. Également, le 23 mai, M. Francis Gendron y présentera le concept de la maison écologique Earthship à compter de 19h.

Les citoyens souhaitant obtenir des trousse d'analyse d'eau doivent s'inscrire auprès de la mairie avant le 24 mai au (450) 292-3313. Les citoyens inscrits seront contactés pour leur donner les dates auxquelles les trousse seront disponibles, de même que le coût et les paramètres d'analyses.

Nous vous rappelons que le régime d'émission des permis pour feux extérieurs change le 1^{er} juin 2013. Un feuillet explicatif est disponible au bureau municipal (il a été posté il y a trois semaines à tous les résidents du Canton de Potton).